

### Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- D'expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation d'une PEMP (décret et arrêté du 02.12.98 – recommandation CNAMTS R 386).
- De réaliser en sécurité les opérations prescrites, impliquant la mise en œuvre d'une PEMP avec l'utilisation des EPI.

### Public et pré requis :

- Tout public
- Maximum 6 stagiaires
- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français
- Ne pas avoir de contre-indication médicale à la conduite de l'engin
- Etre âgé de 18 ans et plus.

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Apports théoriques sur video-projecteur
- Exercices pratiques sur les matériels
- Remise d'un livret stagiaire
- Personnel expérimenté pour la formation et certifié pour la délivrance des CACES®

### Suivi et évaluation des résultats :

- Document d'évaluation de satisfaction / QCM d'évaluation des acquis
- Fiche de présence
- Attestation formation individualisée
- Délivrance des CACES®

### Durée et lieu :

- Nous consulter

### THEORIE

1. La réglementation : décret et arrêté du 02.12.98 ; recommandation CNAMTS R 386.
  - Identification des différents organismes de prévention
  - Connaître les obligations du constructeur
  - Connaître les obligations des employeurs et la responsabilité du conducteur
2. Classification, technologie
  - Différents types d'appareils
  - Technologie des différents organes de la PEMP
3. Les caractéristiques
  - Connaître les caractéristiques, les utilisations courantes, les avantages et les inconvénients de chaque PEMP en fonction de sa catégorie
  - Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des PEMP
  - Les interdictions
4. La sécurité
  - Connaître les règles de stabilité, de conduite, de circulation et de stationnement
  - L'adéquation de la PEMP en fonction du travail à effectuer
  - Les organes de sécurité et leur vérification
  - Les EPI (le port du harnais...)
  - Utilisation du poste de secours

### TEST

1. Evaluations théoriques
2. Evaluations pratiques

Test CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R 386